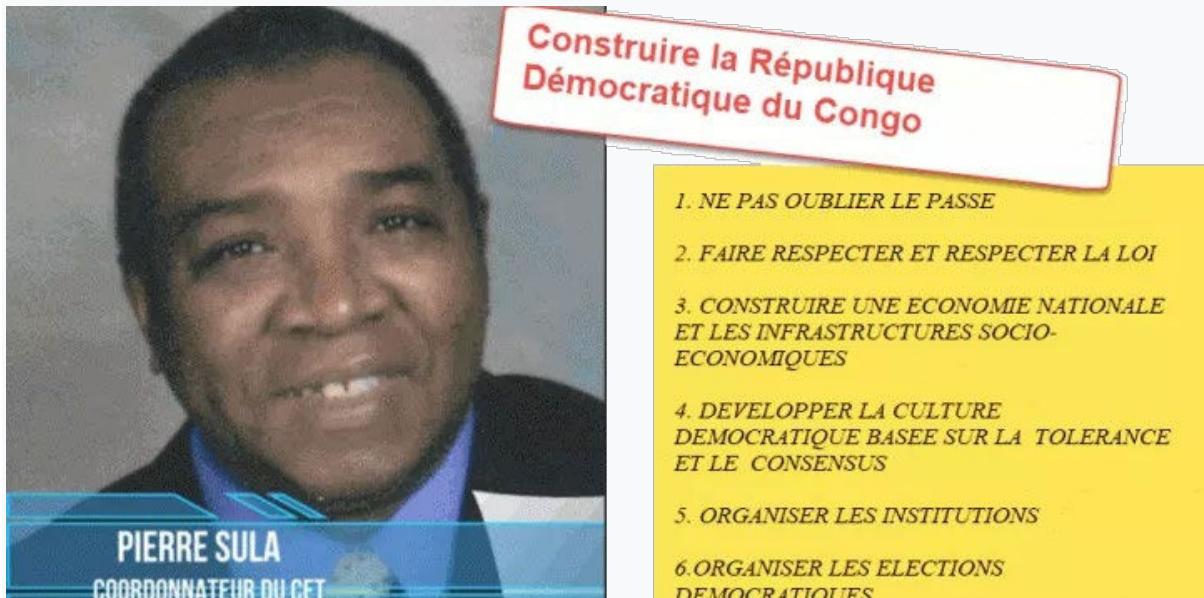


## QUELLE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA RDC ?



**PIERRE SULA**  
COORDONNATEUR DU CET

**Construire la République  
Démocratique du Congo**

1. NE PAS OUBLIER LE PASSE
2. FAIRE RESPECTER ET RESPECTER LA LOI
3. CONSTRUIRE UNE ECONOMIE NATIONALE  
ET LES INFRASTRUCTURES SOCIO-  
ECONOMIQUES
4. DEVELOPPER LA CULTURE  
DEMOCRATIQUE BASEE SUR LA TOLERANCE  
ET LE CONSENSUS
5. ORGANISER LES INSTITUTIONS
6. ORGANISER LES ELECTIONS  
DEMOCRATIQUES

Groupe de réflexion et d'action indépendant des partis, le CET préconise à court terme le renforcement de la capacité de l'Etat, d'une part, et l'optimisation de la réalisation de ses missions économiques, à savoir la stabilisation de l'économie, l'allocation des ressources, ainsi que la redistribution des richesses nationales. Le CET préconise donc un Etat développementaliste, le même que Patrice Lumumba avait évoqué en mobilisant les congolais pour la création d'une « économie nationale prospère qui consacrera notre indépendance économique ». N'oublions pas le passé !

Notre propos d'aujourd'hui est d'abord une réaction aux présentations vidéo du Professeur Jo Seky ayant suscité les interventions de Dr.Nzogu et Dr Lokongo. Nous remercions ceux qui ont lancé ce débat.

J'ai aimé le style provocateur de Seky surtout quand il a parlé de nouveau-nés quittant la maternité en marchant pour fuir la facture de l'hôpital ! Le présentateur était estomaqué.

Au-delà d'une simple réaction, nous tenterons de démontrer que la vision du CET se rattache à la vision préconisée par Patrice Lumumba dans le discours prononcé le 30 juin 1960. Veuillez par ailleurs nous excuser pour le retard de publication de ce texte, dû à un emploi de temps contraignant.

Notre argumentaire comprendra trois thèmes : l'incidence de la dette publique sur le développement ; l'effort fiscal pour financer le développement ; un bref aperçu sur le concept de dépendance ; et le rôle de l'Etat dans le développement de la RDC, en garantissant la justice sociale. Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous réfuterons, de façon argumentée, quelques postulats erronés émis par le Pr. Seky.

### **POSTULATS ERRONÉS :**

**« Patrice Lumumba voulait supprimer l'Université » :** La première aide sollicitée par le Gouvernement congolais dirigé par Patrice Lumumba auprès de la communauté internationale incluait une composante militaire pour rétablir la souveraineté violée par l'agression belge et la formation des cadres. Ceci dénote donc l'importance qu'attachait Patrice Lumumba à la formation des élites congolaises. Il était favorable à l'expansion des études universitaires au Congo et l'envoi de milliers de jeunes congolais aux Etats-Unis et dans d'autres pays développés pour y étudier. Il avait signé, en août 1960, des accords avec les Etats-Unis pour l'envoi de 250 Congolais pour l'année 1961. Pour plaire à la Belgique, les Américains n'ont jamais honoré ces accords décriés par l'Église catholique.

**« Cuba est un pays pauvre » :** S'agissant du revenu par habitant, malgré l'imposition d'un blocus économique durant plus de cinq décennies, avec 7815 dollars par habitant pour l'année 2018, et sans être producteur de pétrole, Cuba est classé non pas parmi les pays à faible revenu, mais dans la catégorie des pays à « revenu intermédiaire de la tranche

supérieure », au même titre que le Brésil et le Mexique. Par ailleurs, en ce qui concerne l'indice de développement humain (IDH), Cuba est classé parmi les pays dont le développement économique et humain est élevé, dépassant le Mexique et le Brésil (cf. Indices et indicateurs de développement humain 2018 – Mise à jour statistique).

**« Le socialisme est mort » :** Le modèle soviétique classique de socialisme fondé sur l'économie planifiée (né dans les années 1927-1929 après la mort de Lénine et répandu dans tous les pays socialistes, dont la Chine elle-même) est mort avant la chute de Berlin. Mais la Chine a réussi avec le « socialisme de marché », qu'elle a adopté depuis 1976, année de l'accession au pouvoir de Deng Xiaoping. Contrairement à la propagande de certains milieux, ce concept de socialisme de marché n'est pas le capitalisme. Initié durant les années 1930s par Oskar Lange, il est défini comme un système social caractérisé d'une part par la prépondérance du contrôle des moyens de production par l'État, et d'autre part par la décentralisation de toutes les consommations, décisions de production et d'investissement au niveau des agents motivés par la recherche du profit.

**Le Smig, une priorité pour le développement ?** Bien que le Salaire minimal interprofessionnel garanti (SMIG) s'avère un stimulant pour l'économie (le PIB) dans des pays développés, on est droit de se demander quel sera son impact sur la pauvreté en RDC. En effet, en principe, les salaires minima ne s'appliquent qu'aux salariés ; or, dans les PMA, les salariés ne représentent souvent qu'une minorité de travailleurs par rapport aux travailleurs du milieu informel. Selon le dernier rapport de l'OIT (218), la RDC est située dans une zone géographique où l'emploi informel dépasse 90%.

## DE L'INCIDENCE DE LA DETTE

Les avis des experts sont partagés concernant l'incidence de la dette sur la croissance et le développement.

Certains (le courant keynésien) estiment qu'elle est positive du fait que la dette n'entraîne de charges ni pour les générations actuelles ni pour les générations futures, en raison notamment de l'effet d'accélérateur qu'elle induit sur l'investissement et la production, et de la relance de la demande qu'elle provoque.

Par contre, d'autres (le courant néoclassique) estiment que la dette a une incidence négative, du fait qu'elle constitue un impôt futur dont le principal responsable sera l'Etat, et qui défavorisera l'accumulation du capital et constituera un obstacle à l'accroissement de la consommation des générations présentes et futures[\[i\]](#). »

Néanmoins, les avis sont unanimes sur le fait que, au-delà d'une certaine limite (cas du surendettement), la plupart du temps, les emprunts sont liés à l'inflation incontrôlée (voire

l'hyperinflation), au déficit budgétaire ainsi qu'au déficit de la balance courante : cela a donc des effets négatifs sur la croissance économique. Notre pays a connu cela au temps de Mobutu.

Par ailleurs, pour un Etat fragile et à faible revenu comme la RDC, se trouvant dans une situation post-conflit, l'accès aux marchés financiers pour emprunter n'est pas une option facile, car elle est soumise à des conditionnalités qui ne sont pas à sa portée et qui peuvent créer des problèmes de souveraineté.

Bien sûr, étant donné que le volume d'épargne interne est encore faible en RDC, il serait illusoire de compter sur le marché financier interne. L'on ne pourrait donc recourir qu'aux marchés financiers internationaux, qui sont sujets à des conditionnalités. Avant d'accorder un prêt, le bailleur doit s'assurer que le pays sera en mesure de respecter ses engagements de remboursement et de paiement des intérêts sans risques de troubles sociaux ou de renversement du régime.

Ainsi, avant d'accorder des crédits à la RDC, on examinera d'abord le risque de défaut souverain (risque d'un État de ne pas *rembourser tout ou partie de sa dette*) et la soutenabilité de la dette.

En général, les risques de défaut souverain sont liés aux fragilités institutionnelles et à l'exposition des économies aux chocs. Pour diminuer ce risque de défaut, il faut donc d'abord consolider les institutions et diversifier l'économie.

Quant à la soutenabilité de la dette, elle est analysée par le biais des variables macroéconomiques du pays, notamment les agrégats monétaires et de crédit, les réserves internationales, les soldes budgétaires. La soutenabilité ou capacité de rembourser la dette ne dépend ni des dimensions géographiques du pays ni des valeurs potentielles. Ses ratios sont calculés sur la base du niveau de production (PIB) et des valeurs des exportations.

Ci-dessous, l'analyse de la soutenabilité de dette de la RDC par Moody's :

New York, June 18, 2019 -- Moody's Investors Service ("Moody's") has today downgraded the Government of the Democratic Republic of the Congo (DRC) issuer rating to Caa1 from B3 and changed the outlook to stable from negative. The decision to downgrade the rating reflects Moody's assessment that the capacity of the country's policymaking institutions to respond to economic or political shocks is very weak. Although DRC's debt burden is low, even a moderately severe shock could raise the risk of default given very low income levels and the large and dispersed population reliant on poor infrastructure. Possible sources of such a shock remain those identified in the rating action in 2017, relating to commodity prices, impairment of major commodity production facilities, or -- notwithstanding the apparent calm following the recent elections -- renewed political tensions.

## DE L'EFFORT FISCAL

Étant donné que l'option « emprunt » est difficilement accessible dans l'immédiat et que ne pas agir en attendant l'amélioration des conditions d'accès aux marchés financiers est impensable, la meilleure option demeure celle de l'optimisation des recettes fiscales. Une plus grande mobilisation des recettes domestiques est nécessaire pour financer les objectifs de développement de la RDC et créer un cadre macroéconomique résilient, qui soit favorable aux pauvres et propice à la croissance – c'est ce que dit d'ailleurs la Banque mondiale dans son diagnostic de la RDC.

Après l'instabilité, la deuxième cause de la mauvaise performance dans la mobilisation des recettes fiscales demeure l'étroitesse de la base de l'impôt due à l'importance du secteur informel de l'économie qui atteint 75% (cf. Tshomba, 2015). D'après une étude effectuée en 2017 par le FMI sur l'informel en Afrique, les deux principaux facteurs d'informalité sont : l'ouverture au Commerce International et la faiblesse des institutions<sup>[ii]</sup>. Réduire l'économie informelle en adressant ses causes permettrait donc une meilleure amélioration dans la mobilisation des recettes fiscales dont le manque à gagner entrave la capacité de l'Etat à mettre en place des politiques publiques destinées à promouvoir le développement.

Par ailleurs, dans le secteur formel de l'économie les statistiques ont révélé un paradoxe. Alors qu'une importante croissance en volume et valeur d'exportation est signalée dans le secteur minier et des ressources naturelles durant la période 2010-2015 ceci ne se traduit pas par une forte mobilisation des recettes pour le Gouvernement mais par une diminution en pourcentage de la tension fiscale sur le PIB. En 2016, les recettes fiscales totales représentaient seulement 7,8% du PIB alors qu'en 2012 elles atteignaient 14,6%. Ceci signifie que les produits d'extraction sont moins taxés par rapport aux autres produits du PIB. Le système fiscal est soumis aux exonérations après exonérations par ceux qui ont la charge mobiliser les recettes de l'Etat !

Le niveau de recettes fiscales mobilisé est faible, même par comparaison à la moyenne des pays d'Afrique, qui est de 18,6 %. Cette faiblesse du niveau de recouvrement des recettes fiscales est principalement due à l'accaparement des ressources par les élites par le biais de la corruption à tous les niveaux de l'Etat. Ce qui, écrivons-le clairement, est un scandale.

L'instauration d'un ensemble de mesures pouvant mener notre tension fiscale ne fût-ce qu'à la moyenne de la tension de pays d'Afrique pour un PIB estimé maintenant à 42 milliards de dollars (2018) peut rapporter à l'Etat un supplément d'environ 5 milliards de dollars par an. Certes ce chiffre est loin des 15 milliards de dollars avancés par l'ex-ministre Bambi dans son plaidoyer contre la corruption et dont nous ne connaissons pas les bases de calcul. Néanmoins, avec un investissement public de 5 milliards de dollars par an dans les infrastructures socio-

économiques et R&D, en cinq ans, la RDC pourra réussir la construction de son marché intérieur et être solidement arrimée dans le développement.

Plutôt que de compter sur l'emprunt, la RDC doit avant tout mobiliser des ressources financières « naturelles » par l'optimisation des ressources fiscales. Toutefois, comme la Banque mondiale le suggère, pour optimiser les recettes fiscales, il faut d'abord juguler l'instabilité installée depuis des décennies, qui ne permet pas l'installation d'un système exécutif fort capable de remettre l'Etat sur pied et d'imposer des sanctions efficaces contre ceux qui accaparèrent des ressources publiques au mépris de leurs concitoyens.

*Car « l'instabilité politique, la faiblesse des institutions, l'accaparement par les élites et la prédation expliquent la persistance de la pauvreté au sein de la population congolaise malgré l'abondance des ressources naturelles dans le pays. Des institutions dysfonctionnelles génèrent une mauvaise gouvernance et sapent la capacité du gouvernement à mettre en place les politiques et administrations capables de gérer les finances publiques, y compris en matière de mobilisation des recettes domestiques. À son tour, le manque de ressources empêche la consolidation de ces mêmes institutions et administrations ainsi que le développement des infrastructures économiques et sociales. Pour engager la RDC sur la voie du développement durable à long terme, il faudrait que ce cercle vicieux laisse la place à un cercle vertueux impliquant les mêmes éléments[iii]. »*

Tout ce qui précède montre pourquoi la stratégie d'un endettement excessif n'est pas réaliste pour la RDC, du moins à ce stade. La restauration de l'ordre public ainsi que la consolidation des institutions sont des préalables pour le développement durable.

## DE LA DÉPENDANCE

Les économies de tous les États-Nations sont reliées par le biais du commerce international. L'ouverture des Etats au commerce international est un facteur pouvant contribuer à leur développement. Toutefois, la plupart des auteurs rappellent aussi que l'ouverture n'est pas forcément synonyme de croissance avec développement. Certaines ouvertures peuvent déboucher sur une croissance sans développement, figeant un pays dans le sous-développement malgré l'exportation de ses ressources.

Certes, la RDC ne peut s'isoler et espérer se développer dans l'autarcie. Toutefois, plusieurs études dans les domaines de commerce international et du développement suggèrent comme préalable, pour bénéficier de la concurrence dans le commerce international, l'innovation de la structure de production.

Après quatre ans de recherches, Michael Porter et son équipe de l'Université de Harvard concluaient en 1993 que la prospérité nationale est créée et non héritée, et qu'elle n'est ni

synonyme de ressources naturelles d'un pays, ni du nombre de sa main-d'œuvre, ni de ses taux d'intérêt ou de la valeur de sa monnaie, comme le préconise l'économie classique, mais qu'elle demeure le résultat de la compétitivité de chaque Etat dans l'économie planétaire découlant de sa capacité à innover son appareil de production et à l'adapter au changement (et le gouvernement doit encourager, et même forcer le changement) ; et ce, en faisant un usage optimal de ses facteurs de production. Ces facteurs de production sont au nombre de cinq. Il s'agit de :

- ressources physiques (la terre, l'eau, les minerais...) ;
- ressources humaines (population active, niveau de formation, compétences) ;
- infrastructures (transport, communication, services de santé, etc.) ;
- ressources pour les connaissances scientifiques et techniques (centres de recherche, laboratoires, bibliothèques, etc.) ;
- capital financier (ressources financières, revenus de l'Etat).

Or, à part le facteur « ressources physiques », tous les autres facteurs de production ont, jusqu'ici, été négligés en RDC par les différents régimes. Alors que, au même titre que les autres économies nationales, l'économie congolaise est engagée dans la compétition à travers le commerce international, elle ne fait intervenir qu'un seul des cinq facteurs de production précités, à savoir son avantage en ressources physiques.

Par ailleurs, dans une étude sur les relations entre le commerce international et le développement, Jean-Marie Cardebat (2002), argumentant sur les facteurs de développement, note que « *l'ouverture commerciale, la libéralisation des échanges au sens large et finalement la participation à la vague mondialisante constitueraient pour beaucoup un puissant vecteur de développement* », mais exprime son inquiétude sur les raisons pour lesquelles ce modèle de développement tourné vers l'extérieur, qui a pourtant réussi dans certains pays d'Asie du Sud-Est (en l'occurrence les quatre dragons – Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour et Taiwan) ne fait que creuser davantage la misère dans la plupart des pays en voie de développement.

Son analyse n'a fait que corroborer la conclusion déjà énoncée par Laffargue (1993), selon laquelle la relation entre ouverture au commerce international et croissance n'est pas univoque et que l'effet du commerce international sur la croissance peut être parfois « ambigu et même néfaste », notamment dans le cadre d'échanges Nord-Sud. Il ajoute que la spécialisation dans le secteur primaire, à cause de la dégradation des termes de l'échange, peut bloquer le développement des PMA, conduisant parfois à un phénomène de croissance appauvrisante. Ainsi, conclut-il, étant donné que l'ouverture peut s'avérer parfois une option risquée en figeant des situations de spécialisation sur des activités à

faible valeur ajoutée (comme celles fondées sur la production des ressources naturelles, ce qui est le cas pour des pays africains), en vue de la rendre profitable pour un pays du Sud, il faut la faire précéder des réformes internes qui permettent de moderniser, de diversifier, ainsi que de rendre un minimum de compétitivité à l'appareil de production nationale. En d'autres termes, l'Etat-nation doit prendre des mesures afin de minimiser, sinon éviter une ouverture basée sur des situations de spécialisation ne pouvant que perpétuer une relation d'interdépendance asymétrique ou de dépendance.

Ainsi, les théories du commerce international de ce début de 21<sup>e</sup> siècle ne font que confirmer la pertinence de l'analyse de la théorie de la dépendance élaborée durant les années 1950-70, mais farouchement combattue par les institutions financières occidentales (FMI et la Banque mondiale, ainsi que la BAD), lui préférant le « Consensus de Washington », une vue néolibérale imposée depuis les années 1980 et dont le fiasco pour le développement de l'Afrique ne fait plus débat.

En effet, de toutes les théories du développement et du commerce international, la théorie de la dépendance fut la première à mieux expliquer le paradoxe de la croissance économique sans développement de la RDC et de l'Afrique. Cette théorie fut initiée durant les années 1950 par Raul Prebisch, directeur à la direction de la Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine. Lui et son équipe de chercheurs avaient constaté que l'activité économique des pays les plus riches était à la base du sous-développement dans les pays les plus pauvres d'Amérique latine.

Selon Theotonio Dos Santos (1971) « *le commerce international favorise l'établissement de relations de dépendance entre deux ou plusieurs économies. Certaines de ces économies, généralement celles du centre ou de la métropole, peuvent se développer comme elles l'entendent. D'autres, situées généralement dans la périphérie, ont leur développement conditionné par le développement et l'expansion d'une autre économie, à laquelle elles sont soumises* ».

Ainsi dans le cas de la dépendance coloniale, la métropole siphonne tous les excédents du commerce de la colonie afin de développer la métropole, ne laissant à la colonie que ce qu'elle veut.

Au fil des années, la dépendance prend des formes différentes. Il s'agit d'abord de la forme coloniale, caractérisée par la spécialisation et l'exportation de matières premières du pays de la périphérie vers le centre, et l'importation des produits finis de ce dernier vers ce pays ; ensuite, de la dépendance financière, quand le capital du centre est investi ou accordé sous forme de dette bilatérale ou multilatérale pour augmenter une production devant servir à l'exportation au centre et dont le remboursement drainera les maigres ressources financières des pays périphériques vers le centre ; finalement, dans sa forme

multinationale, quand les multinationales exploitent le marché intérieur à la périphérie et exportent le profit au centre.

Pour maintenir cette relation de dépendance, des élites corrompues ou analphabètes et des institutions faibles sont imposées aux États périphériques. Des organisations de la soi-disant « société civile » sont financées par les pays du centre traditionnel pour entretenir l'instabilité.

Voici une situation de dépendance décrite par le Pr. Guy Vanthemsche dans son livre traitant de l'impact du Congo sur la Belgique durant la période coloniale :

« la balance des transactions courantes du Congo est structurellement déficitaire envers la Belgique. Entre 1948 et 1956, ce déficit cumulé s'élève à plus de 52 milliards de francs. C'est ici qu'apparaît l'importance de la colonie pour la Belgique dans un cadre « mondial ». Envers les autres régions de la planète, le Congo accumule des surplus, car il vend au reste du monde beaucoup plus qu'il ne lui achète (exportations totales de 1949 à 1956 : 192 milliards de francs ; importations totales : 128 milliards = boni de 64 milliards). Ces surplus servent à payer les déficits enregistrés sur sa balance des transactions courantes envers la Belgique. « En fait, on peut dire que l'économie congolaise a affecté la totalité des surplus laissés par ses opérations avec l'ensemble du monde en dehors de l'UEBL au règlement de son déficit envers celle-ci ». La colonie contribue donc à l'équilibrage des comptes extérieurs de la Belgique. « (...) le Congo contribue ainsi largement à réduire le déficit-dollars de la Belgique et c'est au moyen de ses surplus sur la zone dollar et sur la zone UEP (Union Européenne de Paiements) que le Congo règle ses déficits avec l'Union Économique Belgo Luxembourgeoise »

(La Belgique et le Congo (1885-1980): L'impact de la colonie sur la métropole,)

Après la proclamation de l'indépendance, cette situation de dépendance a continué.

Voici le résumé des échanges commerciaux durant les années récentes (de 2012 à 2016) entre certains pays et la RDC :

	Year	1997	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2010-2017	BOT
Export to Belgium		42	72.4	73.6	81.1	65.8	230	250	281	210	1263.9	
Import from Belgium		125	352	436.1	448	491	428	483	392	460	3490.1	-2226.2 <i>Deficit</i>
Export to France		19	28.6	25.5	9.5	17.7	14.8	15.2	15.2	16.2	142.7	
Import from France		38.2	224	239.1	261	291	205	268	262	143	1893.1	-1750.4 <i>Deficit</i>
Export to Italy		50	76.6	109	120	690	606	85.2	167	264	2117.8	
Import from Italy		22	62.4	22.1	77.3	85.2	82.8	50.2	44.3	35.8	460.1	1657.7 <i>Surplus</i>
Export to China		2460.1	3060	3340	2620	2710	2610	2050	3260	22110.1		
Import from China		474.1	822.1	820	947	1360	1410	992	968	7793.2	14316.9 <i>Surplus</i>	
Export to US		215	468	535	127	65.8	137	162	171	115	1780.8	
Import from US		21.5	77.6	152	185	141	169.9	127	65.2	61	978.7	802.1 <i>Surplus</i>

Democratic Republic of the Congo (COD) Exports, Imports, and  
Balance of Trade (values in \$ millions)

Data from The World Bank Group

CET

Comme on peut le remarquer, dans ses échanges commerciaux avec la Chine, la RDC a réalisé de 2010 à 2017 un excédent de 14316 millions de dollars (plus de \$14 milliards !) Par contre, dans les échanges avec la Belgique et la France, durant la même période, on observe un déficit pour la RDC, respectivement de - 2226,2 millions et -1750,4 millions de dollars, soit un total de - 3976,6 millions de dollars, du fait de l'importation d'équipements et de produits de consommation.

Ce qui est surprenant est le fait que cette situation de déficit commercial perpétuel de la RDC ne se retrouve même pas dans les rapports commerciaux entre la RDC et d'autres pays occidentaux, notamment les Etats-Unis, l'Espagne, l'Italie, pour ne citer qu'eux.

**Le CET ne suggère pas la rupture des relations commerciales avec la Belgique et la France, mais propose de chercher à les équilibrer ou, du moins corriger leur caractère largement asymétrique.**

**Il est donc clair que plus d'un demi-siècle après la décolonisation, le Congo a continué à affecter le surplus dégagé par ses opérations avec les autres pays dans le règlement de ses déficits avec la Belgique et la France, perpétuant ainsi une dépendance coloniale !**

**Pour son développement, la RDC doit donc changer la structure de son outil de production ainsi que celle du commerce extérieur afin de se libérer d'une dépendance qui n'a que trop duré. La voie pour la conquête de l'indépendance économique n'est pas facile et est parfois très coûteuse, mais il n'y a aucun autre salut que celle-là pour extirper notre peuple de la misère.**

## DU ROLE DE L'ETAT

Tous les grands auteurs expliquent unanimement que, pour sortir d'une situation nationale de crise économique, en plus de ses fonctions régaliennes, l'Etat doit exercer sans faille les fonctions de stabilisation de l'économie, d'allocation des ressources et de redistribution. En 2008, le gouvernement fédéral américain est ainsi intervenu massivement pour sauver ses industries automobiles et les banques, du fait de la débâcle des marchés financiers

Nous estimons que la RDC doit opter pour une stratégie de « rattrapage », qui n'est pas celle du modèle de développement avancé par Walt Rostow dans les années 1960 (où le développement se déroule en plusieurs étapes similaires à celles connues par les pays anglo-saxons) ni le paradigme de développement promu par le « consensus de Washington » déjà évoqué, et dont le fiasco n'est plus à démontrer. Il s'agit plutôt de la stratégie de l'Etat développementaliste, comme celui qui a joué un rôle du premier plan dans le miracle japonais ainsi que dans le développement fulgurant des pays du Sud-Est asiatiques, et maintenant de la Chine.

Il est important de signaler que, selon Chalmers Johnson, inventeur du concept d'Etat développementaliste, le redressement de l'économie japonaise entre 1945 et 1955 n'était aligné ni sur le socialisme d'État ni sur le capitalisme anglo-saxon, et même pas sur une certaine philosophie confucianiste, mais sur une politique nationaliste de l'Etat, basée en grande partie sur la création d'objectifs économiques nationaux sur une base continue. Le paradigme de l'industrialisation japonaise n'est autre que le nationalisme économique ; le concept de « nationalisme économique » ayant été dénigré durant la Guerre froide, où seule la dichotomie des relations internationales entre l'Ouest capitaliste et l'Est socialiste comptait. Le paradigme de l'Etat développementaliste japonais a été adapté avec succès dans les pays du Sud-Est asiatique (Corée du Sud, Taiwan, Singapour), au Vietnam, et même en Chine, voire en Turquie et au Brésil ; et ce, indépendamment de l'idéologie.

Les principales caractéristiques de l'État développementaliste sont son programme politique (basé sur la planification), une bureaucratie à la fois autonome et profondément ancrée dans la sphère sociale, des relations étroites entre l'État et le monde des affaires, et la subordination de la société civile.

La priorité pour le développement de la RDC doit donc être la mise en place d'un Etat développementaliste, afin de stabiliser l'Etat et de renforcer des institutions et, en corollaire, de s'occuper de résoudre la question de l'indépendance économique, qui est pendante depuis l'assassinat de Patrice Lumumba.

Sans tenir compte des appartiances politiques des uns et des autres, le CET réitère donc l'appel de Patrice Lumumba **aux « Congolais, hommes, femmes et enfants, de se mettre**

**résolument au travail, en vue de créer une économie nationale prospère qui consacrera notre indépendance économique. »**

Car au fond, que souhaite-t-on pour notre pays ? Qu'il devienne vraiment stable, et vraiment indépendant. Or, on ne construit pas une maison sans fondations solides : ce sont ces fondations que le CET propose de construire, pour faire repartir le pays sur des bases saines, et avec l'assentiment de tous les citoyens de bonne volonté.

**Pierre Vile-Linda Sula** August 16, 2019  
**Coordonnateur du CET**

[www.cet-online.com](http://www.cet-online.com)

<sup>11</sup> Louis Dupont, « Les modes de financement du développement durable et leur impact sur la croissance et le bien-être social », *Études caribéennes* [En ligne], 39-40 | avril-août 2018.

[\[iii\] Patrick Imam, Fonds Monétaire International Mai 2017](#)

<sup>111</sup> Banque Mondiale, République démocratique du Congo – DSP, mars 2018.